



DOSSIER DE PRESSE

Lancement de la déconstruction
de l'immeuble Calmette

Saint-Quentin



Déroulement de la
manifestation

Déconstruction du bâtiment Calmette

lundi 11 mai

11 h 00

**Rendez-vous devant l'immeuble
au 8 rue Calmette à Saint-Quentin**

11 h 10

Lancement de la déconstruction

11 h 20

Allocutions devant le bâtiment Calmette

Frédérique Macarez
Maire de Saint-Quentin
Présidente de l'Agglomération du Saint-Quentinois

Thomas Codron
Directeur territorial sud de Partenord Habitat

12 h 00

Moment convivial

Sommaire

Déconstruction du bâtiment Calmette
p. 4

Les financements
p. 7

Cartographie des interventions dans le cadre
du NPNRU des Provinces Françaises
p. 8

Partenord Le Groupe
p. 9

SAINT-QUENTIN : LANCEMENT DE LA DÉCONSTRUCTION DES 32 LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE CALMETTE

Une opération de renouvellement urbain

Le quartier Europe à Saint-Quentin fait l'objet d'une transformation en profondeur dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), piloté par la Ville, l'Agglomération du Saint-Quentinois et leurs partenaires, notamment Partenord Habitat.

Conçu dans les années 1960-1970, ce quartier reflète l'urbanisme de l'après-guerre, marqué par de grands ensembles, une urbanisation élevée et une forte densité, en contraste avec les quartiers pavillonnaires alentour.

Signée le 20 novembre 2021, la convention pluriannuelle du NPNRU de Saint-Quentin prévoit une requalification globale du quartier Europe, articulée autour de trois priorités :

- L'amélioration durable du cadre de vie ;
- La requalification du tissu urbain ;
- La modernisation des équipements collectifs.

Déconstruction de 143 logements Marconi-Calmette

L'îlot Marconi-Calmette a été identifié comme opération prioritaire du NPNRU. L'objectif est clair : redonner cohérence urbaine et qualité de vie à cette entrée de ville en agissant sur la morphologie de l'îlot, les mobilités et les espaces publics. L'intervention sur cet îlot s'inscrit également dans un projet plus large d'aménagement du secteur Pompidou-Schuman, incluant la revalorisation des accès au lycée Condorcet et la requalification des rues Hertz et Joliot-Curie.

En parallèle, le programme prévoit la reconstitution des équipements techniques impactés :

- Deux sous-stations de chauffage,
- Un transformateur EDF,
- Une station de surpression d'eau potable.

La déconstruction suit deux grandes étapes :

- 1.Phase préparatoire : désamiantage, curage, déplombage, purge des annexes ;
- 2.Phase de démolition : déconstruction, évacuation et traitement des matériaux.





Phase de relogement

Préalablement à la démolition, une phase de relogement s'est achevée en mars 2024. Elle a été conduite par Partenord Habitat, en partenariat avec la société POINFOR, en charge de l'accompagnement social. Une enquête sociale a permis de mieux connaître les situations familiales et financières des locataires pour pouvoir mieux appréhender chaque situation et trouver la meilleure solution de relogement en tenant compte des souhaits de chacun. Partenord Habitat a pris en charge le coût des déménagements et pour les locataires âgés qui le souhaitaient, des déménageurs ont été mis à leur disposition pour la mise en carton de leurs effets personnels jusqu'à l'installation dans leur nouveau logement. Au fur et à mesure des relogements, certaines familles ont également pu obtenir un accompagnement social renforcé ce qui a permis de les aider sur une plus longue durée notamment pour des mises à jour administratives.

Réhabilitation de 464 logements quartier Europe

En parallèle, Partenord Habitat s'est engagé dans un vaste chantier de réhabilitation de 464 logements au quartier Europe (1-3-11-13 Marconi , 10 au 24 Calmette, 18 Buffon, 1-3-5, 2-4-6-8 Gay Lussac 1 et 2 Laplace, 2 Frères Lumières). La société BREZILLON lauréate de l'appel d'offres a démarré les travaux de réhabilitation en novembre 2024, ils s'achèveront fin 2026. Ces travaux de réhabilitation permettront d'améliorer les conditions de vie des locataires et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments (atteinte de l'étiquette B) Au-delà de l'aspect thermique, il est à noter la mise en place d'ascenseurs

sur certains bâtiments, la création de balcons et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Lors des réunions publiques avec les locataires, plusieurs postes de dépenses ont été ajoutés à la suite de leurs demandes notamment la pose de volets roulants sur l'ensemble des pièces. L'objectif étant de réhabiliter avec et pour le locataire. Ces prestations complémentaires, thermiques ou qualitatives sont un vecteur nécessaire au changement d'image et de transformation du quartier. Elles apportent une amélioration du cadre de vie des locataires ainsi qu'un nouveau cycle de vie du bâti

Un aménagement global du quartier Europe

Au-delà du logement, le NPNRU prévoit une restructuration d'ensemble du quartier, conduite par la Ville de Saint-Quentin (requalification des entrées est et ouest du quartier, rénovation de l'avenue Schuman et de la trame viaire, réaménagement interne des îlots, création de places de stationnement résidentiel, sécurisation des abords des écoles, développement d'espaces verts, amélioration des itinéraires pour les mobilités douces.)

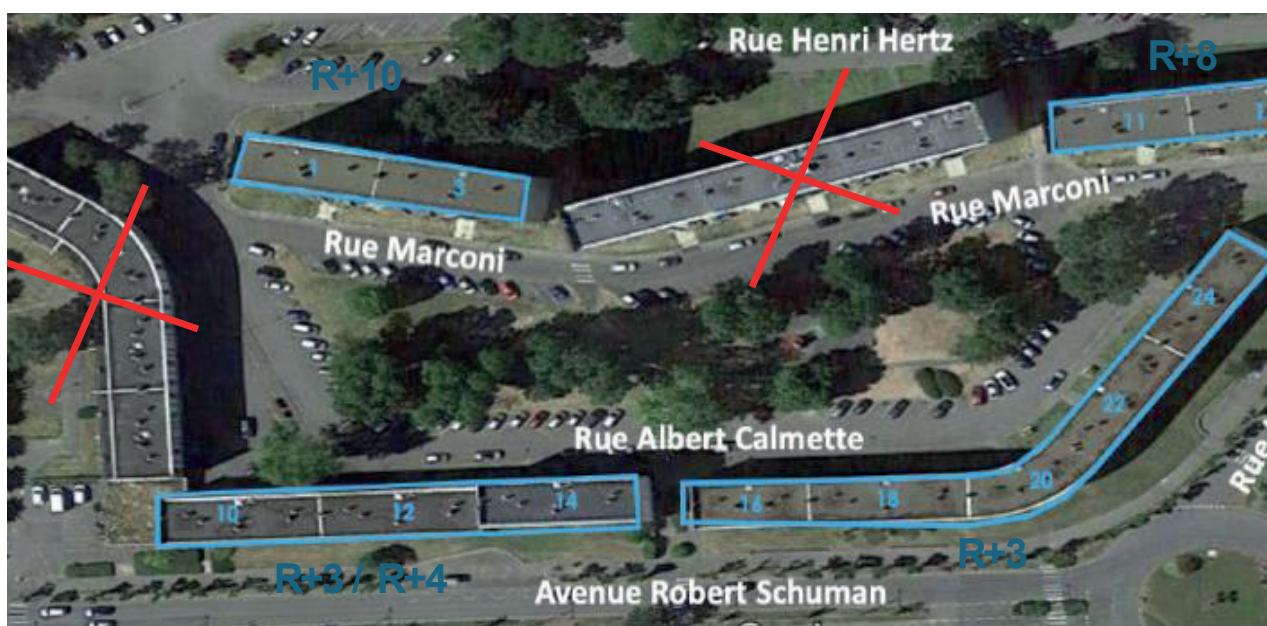
Calendrier de l'opération

L'ordre de service des travaux a été délivrée le 14 octobre 2024 et la livraison prévisionnelle du chantier de déconstruction des 32 logements de l'immeuble Marconi est attendue pour le 11 septembre 2026.

Un renouveau pour le quartier Europe

Les diverses interventions de Partenord Habitat sur son patrimoine du quartier Europe permettront notamment de :

- **Requalifier une entrée stratégique de la ville** : transformer un carrefour routier en véritable espace urbain apaisé et paysager, valorisant l'image d'entrée du quartier Europe et de la ville.
- **Ouvrir et désenclaver l'îlot Marconi-Calmette** : créer des continuités piétonnes et visuelles grâce à la démolition de deux bâtiments emblématiques (32 et 111 logements) et au prolongement de la rue Hertz jusqu'à la rue Pompidou.
- **Dédensifier et végétaliser** : la création d'espaces verts multi-strates en cœur d'îlot améliorant le cadre de vie.
- **Favoriser la mixité et la qualité résidentielle** : repositionner le quartier comme un lieu de vie attractif, connecté et ouvert sur son environnement.
- **Affirmer une gouvernance partenariale et participative** : la Ville, l'Agglomération et Partenord Habitat engagent une démarche de co-construction avec les habitants, commerçants et acteurs locaux.



Le financement de l'opération

La déconstruction des immeubles Calmette et Marconi représentent une dépense de plus de 6,1 M€ pour laquelle Partenord Habitat a perçu une subvention ANRU de près de 4,4 M€. Au total, les interventions de Partenord le Groupe sur le quartier Europe (déconstructions, constructions et réhabilitations) représentent un investissement de près de 45 M€.

Intervenants sur le chantier

Maîtrise d'ouvrage
Partéale

Démolition
LORBAN TP

Désamiantage
MIDAVAINÉ

Maîtrise d'oeuvre
ETBE

CSPS
Contrôle G

AMO Amiante
Boomerang 4D

Insertion
PLIE





PARTENORD LE GROUPE CHEZ SOI, POUR ÊTRE SOI.

Premier bailleur public des Hauts-de-France, Partenord Le groupe est l'Office Public de l'Habitat du département du Nord. Présent sur l'ensemble du département et dans le territoire Saint-Quentinois, il bénéficie d'un ancrage local fort et propose désormais

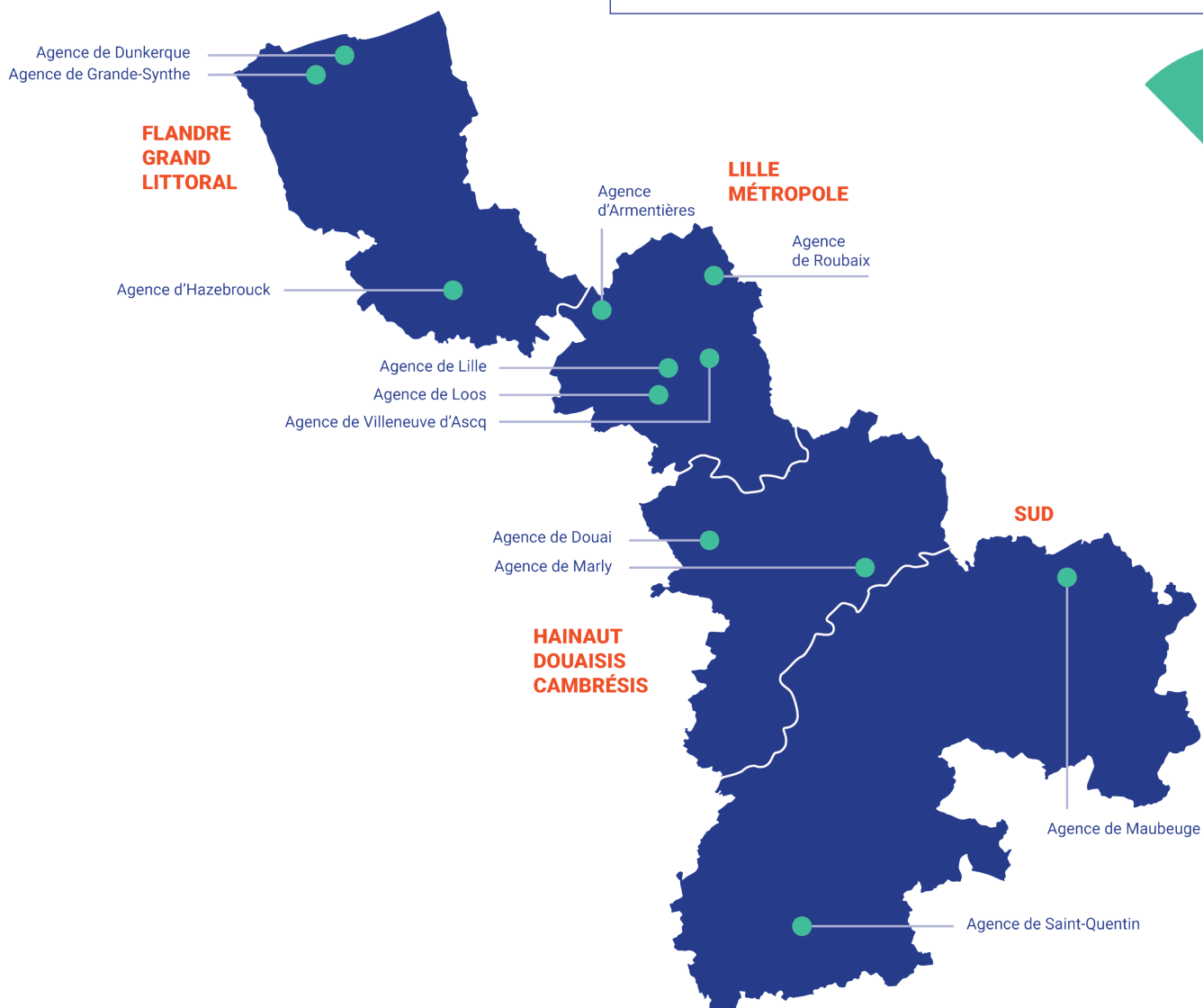
- Partimmo : agence immobilière (vente, gestion de copropriétés)
- Partenium : logements intermédiaires

5 expertises pour accompagner chacun dans son parcours de vie :

- Partenord Habitat : logement social (dont la qualité de service est certifiée Qualibail)
- Partéale : maîtrise d'ouvrage (construction, réhabilitation et aménagement)
- Partéliance : immobilier spécialisé (seniors, étudiants, inclusion)

Repères

- 111 000 locataires logés
- 892 salariés
- 54 176 logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2024 : 244 M€
- Investissement 2024 : 177 M€
 - dont 92 M€ en production
 - et 85 M€ en réhabilitation





Contact presse :

Fabien Lapouge :

Responsable communication externe - flapouge@partenordhabitat.fr - 06 46 77 79 91